



SCHWEIZERISCHE ÄRZTEZEITUNG JOURNAL DES MÉDECINS SUISSES

ORGAN FÜR STANDESFRAGEN & PUBLIKATIONEN DER ÄRZTEORGANISATIONEN
ORGANE PROFESSIONNEL ET DE PUBLICITÉ DES SOCIÉTÉS DE MÉDECINE

2020

Autor: Jürg Schlup, Dr. med., Präsident der FMH, FMH Generalsekretariat, Elfenstrasse 18, Postfach 300, 3000 Bern 15, info@fmh.ch

Auteur: Jürg Schlup, Dr méd., président de la FMH, Secrétariat général de la FMH, Elfenstrasse 18, case postale 300, 3000 Berne 15, info@fmh.ch

Numéro 1–2

Depuis 100 ans, le BMS «resserre les liens et défend énergiquement les intérêts professionnels»

Avez-vous été surpris en découvrant cet éditorial? Et, dérouté par cette présentation inhabituelle, vous êtes-vous demandé ce qui allait suivre?

Il en a probablement été de même pour les médecins qui, il y a cent ans, ont pris entre leurs mains le premier numéro du «Bulletin des médecins suisses». Comme l'expliquait le tout premier éditorial en 1920, on voulait «donner plus d'envergure à ce journal» et aller au-delà du champ d'action d'une société cantonale [1]. Consacré «au corps médical suisse tout entier», le BMS avait pour mission de publier des circulaires, des procès-verbaux, etc. «Ce périodique [était] aussi à disposition pour des articles et des travaux sur des sujets professionnels.» [1]

Depuis lors, le BMS n'a cessé d'évoluer; il continue d'aller au-delà de son simple rôle d'organe officiel de la FMH, en offrant une tribune aux débats de politique professionnelle dans sa partie rédactionnelle libre. Durant cette année-anniversaire de 2020, quatre numéros spéciaux enrichis de publications exceptionnelles aborderont divers thèmes sous un angle historique.

Malgré les nombreux changements intervenus entretemps, les défis que l'on cherchait à relever

il y a cent ans restent tout à fait d'actualité. L'objectif de l'époque, qui consistait à «resserrer les liens qui unissent les membres du corps médical et défendre énergiquement ses intérêts professionnels» [1], a été atteint. La création d'un organe de presse propre et la révision de ses statuts, en 1920, suivies de peu par la mise en place d'un secrétariat général, ont jeté les bases d'une représentation efficace des intérêts de la profession, telle que la FMH est aujourd'hui à même d'assurer avec les 89 sociétés médicales qui lui sont affiliées. En grandissant, une organisation ne fait toutefois pas que renforcer son impact, elle se diversifie. Notre cohésion exige plus que jamais une bonne communication interne et une bonne compréhension des questions de politique professionnelle et de politique de la santé, tâches auxquelles le BMS entend continuer de se consacrer au cours du siècle à venir!

Veillez croire à mes sentiments confraternels.

Jürg Schlup
Dr méd., président de la FMH

¹ Le comité directeur de la société de médecine du canton de Berne. Aux sociétés suisses de médecine cantonales et locales. Bulletin des médecins suisses, 1920, 1^{re} édition.